

En ce début d'année, notre Secrétaire d'État nous invite à nous exprimer sur : Comment simplifier l'ESR<sup>1</sup> ?  
 ... Très facile !!!

Simplifier l'ESR c'est...

- En finir avec l'idéologie du financement sur projets et de la mise en concurrence de tous contre tous, génératrice non pas « d'excellence » mais de gâchis humain et financier : supprimer l'ANR<sup>2</sup>, les PIA<sup>3</sup>,... et financer la masse salariale, redonner aux laboratoires et services les moyens de fonctionner avec des crédits récurrents pérennes et aux chercheurs le temps de faire de la recherche !



Simplifier l'ESR c'est...

- Titulariser les précaires et limiter au maximum le recours aux contractuels : pour alléger et simplifier la gestion des personnels, pour capitaliser les savoir-faire, pour une égalité de traitement, TOUS TITULAIRES !

Simplifier l'ESR c'est...

- Adopter des circuits courts ! Donner directement l'argent public à la recherche publique plutôt que de le gaspiller en Crédit d'Impôt Recherche et de demander ensuite aux laboratoires publics de récupérer cet argent (privatisé) dans les poches des entreprises !

Simplifier l'ESR c'est...

- Stopper la politique de croissance débridée du millefeuille institutionnel (ComUE<sup>4</sup>, Alliances, IAVFF<sup>5</sup>...), de démantèlement des EPST, de territorialisation et d'inféodation de l'ESR à des intérêts économiques, pour un accès de toutes et tous aux savoirs et une universalité de la recherche au service des citoyens.

Simplifier l'ESR c'est...

- Stopper la mise en place du RIFSEEP<sup>6</sup>, supprimer la PES/PEDR<sup>7</sup> et de manière générale refuser toute individualisation par les primes, cesser le paiement à la tâche et augmenter les salaires de manière uniforme (<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article2324>).

Simplifier l'ESR c'est...

- Supprimer l'HCERES<sup>8</sup> et redonner l'évaluation des laboratoires aux instances d'évaluation des établissements.

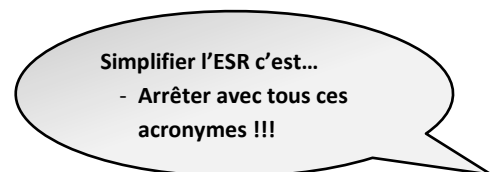


**Pour mieux comprendre pourquoi tout ceci est nécessaire, indispensable et urgent, nous vous invitons à (re)lire notre contribution**  
**« [Pour un service public de recherche en état de marche, respectueux de ses agents et au service des citoyens](#) » ... toujours d'actualité.**

**Et participer à la simplification de l'ESR,  
 C'est formuler ces propositions sur le site du Ministère !**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid97666/participez-consultation-simplification.html>

... d'ici le 15 février, fin de la "consultation".



<sup>1</sup> ESR : Enseignement Supérieur et Recherche

<sup>2</sup> ANR : Agence Nationale de la Recherche

<sup>3</sup> PIA : Programme d'Investissements d'Avenir

<sup>4</sup> ComUE : Communauté d'Universités et d'Établissements

<sup>5</sup> IAVFF : Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France

<sup>6</sup> RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

<sup>7</sup> PES/PEDR : Prime d'Excellence Scientifique, rebaptisée Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

<sup>8</sup> HCERES : Haut-Commissariat pour l'Évaluation de la Recherche et l'Enseignement Supérieur